

An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen

i.A.22.14.7.3 - nep/rem

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Presse und Info

Seite-Nr.

1

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
wochentx					

\*\*\*

Information hebdomadaire rapide no 40/91 du 30 septembre 1991

Reunion du groupe de direction de la negociation

(HLNG) AELE-CE, Bruxelles, les 23 et 24 septembre 1991

Le groupe de direction de la negociation AELE-CE s'est reuni les 23 et 24 septembre 1991 sous la co-presidence de MM. V. Sundbaeck (S) (Finlande) et H. Krenzler (K) (Directeur general). L'objectif de cette reunion - la premiere depuis l'echec du 29.07.1991- a ete de regler toutes les questions techniques ou peu controversees et de faire le point, une nouvelle fois, sur les problemes essentiellement politiques. Ces derniers seront presentes par M. Andriessen au Conseil des Ministres des affaires etrangeres des CE le 30.09.1991 dans le but d'obtenir des instructions pour engager la phase finale des negociations.

Datum: 30.09.1991

Tel. intern 2327

Visum:

sig.

Dodis



An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen


Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Ja Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Norm. Dring. Flash

Faktura

<input type="checkbox"/>
--------------------------

Text erg.

<input type="checkbox"/>
--------------------------

F.I.

<input type="checkbox"/>
--------------------------

Absender

--

Seite-Nr.

2

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

K a immédiatement donne le ton en indiquant que la Commission des CE a decide qu'elle ne donnera une appreciation finale du Traite que lorsque le resultat des negociations bilaterales sur le transit sera connu. Les discussions ont ete dures, K maintenant une position inflexible sur tous les dossiers politiques ouverts.

A la veille de l'engagement final du mois d'octobre, les problemes a resoudre peuvent etre classes dans trois categories:

Premierement, des questions qui, pour la plupart, resultent de l'examen detaille du texte du Traite par les Etats membres et exigent une clarification de la part des pays de l'AELE ou des engagements qui peuvent etre acceptes sans causer des difficultes majeures. Le seul point politiquement delicat se refere a l'exigence de la CE que les pays de l'AELE precisent dans leurs declarations (par exemple celle de la Suisse concernant la clause de sauvegarde generale avec son eventuel declenchement dans certaines circonstances associees avec les mouvements migratoires de citoyens de l'EEE), que celles-ci ne portent pas prejudice aux droits et aux obligations du Traite. Le but de cette manoeuvre est d'eviter que les declarations ne puissent etre interpretees par un juge comme limitant la portee du Traite. La Commission des CE se reserve la

Letzte  
Zeile

Datum: _____	Visum: _____
Tel. intern _____	



An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen


Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Ja      Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Norm.   Dring.   Flash

Faktura

<input type="checkbox"/>
--------------------------

Text erg.

<input type="checkbox"/>
--------------------------

F. I.

<input type="checkbox"/>
--------------------------

Absender

--

Seite-Nr

3

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

possibilite de mettre sur la table de negociation des contre-declara-  
 tions si elle ne devait pas se sentir suffisamment couverte.

Deuxiemement, K a refuse toute concession sur les questions encore  
 ouvertes se referant a la concurrence, aux chantiers navals, a  
 l'inclusion des textiles dans la simplification des regles d'ori-  
 gine, au trafic de perfectionnement passif des textiles et a la  
 formation professionnelle. Ces questions avaient fait l'objet d'un  
 paquet personnel presente par M. P. Salolainen, President en  
 exercice du Conseil ministeriel de l'AELE, a M. Andriessen le  
 29.07.1991. K a montre une flexibilite toute relative (cela ne  
 coute rien a la CE) en acceptant de mentionner que la clause  
 evolutive sur les questions douanieres en couvre tous les aspects  
 et en etant dispose a considerer un texte politique prevoyant un  
 renforcement de la formation professionnelle. A relever que dans  
 ces dossiers, K n'a jamais eu de marge de manoeuvre et se trouve  
 prisonnier soit de Sir L. Brittan (concurrence), soit de certains  
 Etats membres des CE.

En ce qui concerne la comitologie, K a ete mis sur la defensive par  
 S et a renvoye cette question au president du groupe sur les  
 questions juridiques et institutionnelles. Au sein des pays de

Letzte  
 Zeile

Datum: _____	Visum:
Tel. intern _____	

An: EDA  
Telegrammdienst  
3003 Bern

Referenzen und Initialen

Empty box for references and initials.

Adresse (für Telex an Dritte)

Empty box for address (for telex to third parties).

Chiffriert

Ja  Nein

Priorität

Norm.  Dring.  Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Empty box for sender name.

Seite-Nr.

4

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

L'AELE, la Suisse est seule a maintenir des exigences legitimes, nos partenaires se satisfaisant d'un resultat minimum.

Les pays de l'AELE presentent par contre un front commun sur le texte du preambule du Traite, K n'etant pas en mesure d'y integrer ni le principe de la subsidiarite, ni l'egalite des parties contractantes concernant le developpement futur de normes elevees liees a l'environnement.

Troisiemement, aucun compromis ne se dessine pour la peche, le Fonds et le transit, dossier que la CE seule lie au Traite. En matiere de peche, un fosse enorme separe les parties interessees: les pays de l'AELE maintiennent comme objectif a terme, l'acces complet au marche de la CE. K n'est en mesure d'offrir qu'une liberalisation tarifaire partielle, d'un interet tres marginal pour la Norvege et l'Islande car ne couvrant pratiquement pas les poissons transformes, ainsi qu'une clause evolutive. En matiere de liberte d'etablissement et d'investissement, l'Islande refuse d'entrer en matiere alors que la Norvege voit un probleme insurmontable. L'acces aux ressources n'est pas plus brillant et fera l'objet de negociations bilaterales. L'assurance d'un resultat tres mauvais dans le domaine de la peche conduit l'Islande a indiquer

Letzte  
Zeile

Datum: _____	Visum: _____
Tel. intern _____	



An: EDA  
 Telegrammdienst  
 3003 Bern

Referenzen und Initialen


Adresse (für Telex an Dritte)


Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

5

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

qu'elle reverra sa position dans tous les dossiers de l'EEE afin d'arriver a un Traite equilibre par secteur.

Les perspectives d'un compromis pour le Fonds ne sont pas meilleures, les pays de l'AELE considerant que la proposition faite par M. Andriessen aux Etats membres des CE le 29.07.1991 (Total de 2 milliards d'Ecus avec 1 milliard de dons) est beaucoup trop elevee. Pour le transit, enfin, l'Autriche est assez confiante qu'un compromis sera possible sur les derniers points ouverts (duree de l'accord: reduction des emissions de gaz) bien que K ait rappele que la Commission des CE a deja depasse le mandat du Conseil des CE.

En conclusion, il ne faut pas s'attendre a ce que la Commission des CE fasse des concessions sur les dossiers encore ouverts au niveau du HLNG: prisonniere des Etats membres, elle n'a plus de marge de manoeuvre. Il en resulte que le Traite sur l'EEE ne verra le jour que s'il s'impose veritablement comme une forme originale et utile de la nouvelle architecture europeenne, justifiant de par-la un rapprochement des positions communautaires avec celles des pays de l'AELE au niveau ministeriel.

Klaus Jacobi

Letzte  
Zeile

Datum: _____	Visum:
Tel. intern _____	

An: EDA  
Telegrammdienst  
3003 Bern

Referenzen und Initialen

Four horizontal lines for entering references and initials.

Adresse (für Telex an Dritte)

Four horizontal lines for entering the address.

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F. I.

Absender

Empty box for sender name.

Seite-Nr.

6

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

////

Copie: BRF JAC CM

NNNN

Letzte  
Zeile

Datum: \_\_\_\_\_  
Tel. intern \_\_\_\_\_

Visum: \_\_\_\_\_



**CHIFFRE**NUR FÜR INTERNEN GEBRAUCH  
POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

0. Sep. 1991 10 30



Bundesamt für Ausserwirtschaft			
No.			
EE	701.221.1		
R	30. SEP. 1991		
ala			
Kopie an			

a.231.1 - EB

ABSENDER/EXPEDITEUR: DFAE, PERSONNEL

mibruxel suisse miss bruxelles -t-

\*\*\*

(((  
ur mibruxel  
.berneda

bern 27.09.91 19:03 u r g e n t

13-hhhhh

Pour Ambassadeur von Tscharner. Message sur le Traite EEE, consequences financieres et sur l'etat du personnel au niveau federal. Secretariat general prie notre direction d'indiquer au Bureau de l'integration jusqu'au 9.10.91 'ls seront les effets a prévoir du Traite EEE dans le domaine de l'etat du personnel du DFAE. A cet egard, la question de l'effectif de la Mission a Bruxelles devrait notamment etre repensee a la lumiere de l'EEE.

Nous vous saurions gre de bien vouloir nous mettre en mesure de nous prononcer en toute connaissance de cause en ce qui concerne votre Mission. Vous remercions par avance votre collaboration dans cette affaire.

Brogini  
)))

\*\*\*

affetra

Copies a: - Secretariat general  
- Bureau de l'integration DFAE/DFEP  
- Direction politique  
- IT / PM

1042 ZEICHEN/CARACTERES

cf

mel 2/ 777. 231. 1

**BUREAU DE L'INTÉGRATION DFAE/DFEP**

nep/rem

Berne, le 30 septembre 1991

**Note au Service de Presse et d'Information, DFAE**

---

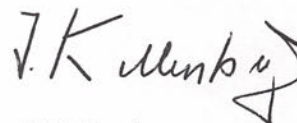
Contribution à : Information hebdomadaire

Titre : **Réunion du groupe de direction de la négociation (HLNG)  
AELE-CE, Bruxelles, 23 - 24 septembre 1991**

Partie : I

Rédigé par : Ph. Nell

Ecrit par: : M. Reist

**BUREAU DE L'INTÉGRATION DFAE/DFEP**

J. Kellenberger